



HAL
open science

LES TICE et l'évaluation : l'utilisation du service formulaire de l'ENT en tant qu'outil d'évaluation formative

Lucas Massonneau

► To cite this version:

Lucas Massonneau. LES TICE et l'évaluation : l'utilisation du service formulaire de l'ENT en tant qu'outil d'évaluation formative. Education. 2015. dumas-01256913

HAL Id: dumas-01256913

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01256913>

Submitted on 15 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MEMOIRE
MASTER MEEF Parcours Économie - Gestion
ANNEE 2014-2015

ESPE Midi-Pyrénées

Présenté et soutenu par :

Lucas MASSONNEAU

TITRE DU MEMOIRE

**LES TICE et l'évaluation : l'utilisation du service formulaire de l'ENT en
tant qu'outil d'évaluation formative**

ENCADREMENT

Josiane MOTHE

Sommaire

Sommaire	1
Introduction	2
I. État de l'art de la recherche	4
1. Les recherches relatives à l'évaluation	4
a. Les différentes évaluations	4
b. Les bénéfices liés à la pratique de l'évaluation formative	7
c. Les obstacles au développement de l'évaluation formative	9
d. Les reproches envers l'évaluation notée :	10
2. Les recherches relatives à l'apport des TICE	11
a. L'apport des TICE dans l'enseignement	11
b. L'apport des TICE dans le processus d'évaluation	12
II. Expérimentation de l'utilisation du service « formulaire » de l'Environnement Numérique de Travail en tant qu'outil d'évaluation formative	14
1. Présentation générale de l'Environnement Numérique de Travail	14
2. Présentation du service formulaire de l'ENT	15
3. Création de l'évaluation formative	16
a. Réalisation et diffusion du formulaire	16
b. Accès aux réponses	16
c. Regard critique sur l'expérience: choix et contraintes	17
III. Le point de vue de l'enseignant	18
1. La contrainte temporelle	18
2. L'apport pédagogique	19
a. Juger de la validité du dispositif pédagogique	19
b. Permettre la mise en place d'une remédiation	20
IV. Le point de vue des élèves :	21
1. Le questionnaire	21
2. Les élèves émettent un avis positif	22
a. Ils pensent que les questionnaires les aident à s'améliorer et à s'auto-évaluer	22
b. Ils sont favorables à l'introduction de ce type d'évaluation formative après chaque séance de cours	23
3. Les reproches exprimés par les élèves	23
Conclusion	25
Bibliographie	27
Annexes :	29
Annexe n°1 : L'Environnement Numérique de Travail	29
Annexe n°2 : Exemple de formulaire	30
Annexe n°3 : Exemple de synthèse des réponses	31
Annexe n°4 : Votre avis sur les questionnaires	32
Annexe n°5 : Synthèse des réponses « votre avis sur les questionnaires »	33

Introduction

Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et l'évaluation sont deux sujets qui sont abordés de façon récurrente dans le monde de l'éducation et de l'enseignement.

Le débat sur la suppression des notes à l'école, relayé par les médias nationaux lors de la fin de l'année civile 2014 nous montre que l'évaluation pose question. Pourquoi évaluer? Que doit-on évaluer? Comment évaluer?

L'évaluation représente un axe de travail majeur pour un enseignant du secondaire, qui y consacre en moyenne 18 à 20% de son temps de travail hebdomadaire. Ce thème est pourtant très peu traité lors de la formation des enseignants au sein des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation.

Les TICE, elles, sont en revanche largement abordées lors de cette formation. Les néo-enseignants sont encouragés à intégrer les TICE au sein de leurs pratiques pédagogiques dans le but de susciter la motivation des apprenants, et ce malgré le fait que la mise en oeuvre de ces solutions requiert d'y consacrer un temps certain.

L'objectif de ce mémoire est de repérer les synergies éventuelles entre les deux thématiques que sont les TICE et l'évaluation et plus précisément de cerner dans quelle mesure les TICE peuvent-elles améliorer le processus d'évaluation?

La première partie de ce mémoire dressera un état de l'art de la recherche (I) dans le domaine de l'évaluation, plus particulièrement en s'intéressant aux spécificités et aux différences existantes entre l'évaluation formative et de l'évaluation sommative. L'apport des TICE dans l'enseignement en général, et plus spécifiquement dans le processus d'évaluation sera également mis en avant au sein de cette partie.

La seconde partie aura pour objectif de présenter l'expérimentation effectuée dans le cadre de ce mémoire. L'idée est d'utiliser le service formulaire de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) en tant qu'outil d'évaluation formative (II).

Les études dans le domaine des TICE sont quantitatives lorsqu'il s'agit de mesurer l'impact des TICE sur la performance des élèves mais également qualitatives lorsqu'elles cherchent à comprendre le point de vue des parents, des élèves et des enseignants.

Cette étude n'a pas pour but de mesurer l'impact de l'utilisation de l'ENT en tant qu'outil d'évaluation formative sur la performance des élèves, elle cherchera à mettre en avant le point de vue de l'enseignant (III) et des élèves (IV) sur les avantages et les inconvénients liés à l'introduction de cette pratique.

I. État de l'art de la recherche

Le thème recouvre deux grands axes. Le premier axe concerne l'évaluation alors que le deuxième concerne les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. (TICE)

1. Les recherches relatives à l'évaluation

a. Les différentes évaluations

La recherche distingue principalement évaluation formative et évaluation sommative :

- L'évaluation formative :

Pour SCALLON (1988) « L'évaluation formative est un processus d'évaluation continue ayant pour objet d'assurer la progression de chaque individu dans une démarche d'apprentissage, avec l'intention de modifier la situation d'apprentissage ou le rythme de cette progression, pour apporter (s'il y a lieu), des améliorations ou des correctifs appropriés. » (p. 155)¹

GALIANA (2005)² confirme que la notion de remédiation est liée à celle d'évaluation formative en ajoutant que « la fonction de l'évaluation formative est de réguler les apprentissages, d'ajuster les séances d'enseignement-apprentissage aux difficultés rencontrées par les élèves et de stimuler leur désir de progresser ».

On peut s'appuyer sur la typologie de CARDINET³ afin de distinguer les différentes évaluations formatives :

- l'évaluation formative de départ : peut permettre de faire émerger des représentations avant une séquence d'enseignement ;
- l'évaluation formative en cours d'apprentissage ;
- l'évaluation formative ponctuelle : elle doit permettre un diagnostic de l'apprentissage à la fin de celui-ci ;

¹ SCALLON, G. (1988). *L'évaluation formative des apprentissages. Tome I: La réflexion*. Québec: Les Presses de l'Université Laval. p.155.

² GALIANA, D. (2005). *Mémento de l'évaluation*, Dijon: Educagri éditions.

³ CARDINET, J. (1990). *Pour apprécier le travail des élèves*. Bruxelles: De Boeck université.

- l'évaluation formative d'étape : se déroule lorsque l'enseignant s'est assuré de la qualité de l'apprentissage lors des évaluations ponctuelles, il s'agit alors de réaliser un bilan.

L'évaluation formative permet dans tous les cas d'identifier les acquis et les difficultés des élèves, difficultés qui doivent alors faire l'objet d'une remédiation.

En ce qui concerne la notation, CARDINET estime que « seule l'évaluation formative d'étape peut être réalisée sous la forme d'une évaluation notée qui peut servir au calcul de la moyenne trimestrielle ».

GALIANA confirme et précise cette hypothèse : « sauf exception (évaluation formative d'étape), les évaluations formatives ne sont pas destinées à figurer dans le bulletin scolaire. »

Il précise que « si les évaluations formatives sont presque systématiquement notées et si les notes ainsi obtenues sont portées dans les bulletins scolaires, de formative l'évaluation devient sommative. »

- L'évaluation sommative :

Pour CARDINET (1990)⁴, l'évaluation est dite sommative « parce qu'elle nécessite de totaliser les apprentissages réalisés à la fin d'une unité de travail, pour contrôler la maîtrise des objectifs visés ».

GALIANA (2005)⁵ précise que l'évaluation sommative comprend :

- L'évaluation certificative, type particulier d'évaluation sommative destinée à certifier les acquis en vue de l'attribution d'un diplôme ;
- Les évaluations destinées à figurer dans le bulletin scolaire nécessaires aux calculs de la moyenne trimestrielle ou semestrielle.

L'évaluation sommative permet de vérifier si l'élève a atteint les objectifs fixés et de positionner les élèves les uns par rapport aux autres.

⁴ CARDINET, J. (1990). *Pour apprécier le travail des élèves*. Bruxelles: De Boeck université.

⁵ GALIANA, D. (2005). *Mémento de l'évaluation*, Dijon: Educagri éditions.

Si, comme vu précédemment, l'évaluation formative n'est en général pas destinée à être notée, ce n'est pas le cas de l'évaluation sommative.

ABERNOT (1988)⁶ considère que l'évaluation sommative a une fonction de certification et de sélection, qu'elle est située en phase terminale d'une séquence pédagogique, qu'elle est notée et qu'elle compte pour la moyenne.

AYLWIN lie également notation et évaluation sommative : « l'évaluation sommative vise à évaluer la somme des connaissances ou habilités acquises au terme d'une étape ou de tout le cours, évaluation qui se traduit par une note portée au bulletin de l'élève ».

DE VECCHI (2011)⁷ confirme les propos d'ABERNOT et d'AYLWIN tout en y apportant une nuance : « L'évaluation sommative revêt un caractère de bilan. Elle débouche le plus souvent sur une notation. Elle est publique puisqu'elle met en œuvre un classement des élèves, une communication des résultats aux parents, une attribution possible de diplôme. »

La frontière entre évaluation formative et évaluation sommative est ténue. Pour résumer :

- L'évaluation formative, le plus souvent non notée, permet d'identifier les acquis et les difficultés des élèves afin d'y apporter une remédiation ;
- L'évaluation sommative, en général notée, permet de vérifier si l'élève a atteint les objectifs fixés et de mettre en œuvre un classement des élèves.

Au regard de ces apports, il apparaît que je n'intègre que très peu l'évaluation formative au sein de mes pratiques pédagogiques.

Si j'intègre naturellement l'évaluation formative, lorsque je circule entre les rangs lors de la réalisation d'un exercice d'application ou lorsque j'interroge oralement le groupe classe, les évaluations écrites que je pratique rentrent dans le cadre de l'évaluation sommative.

La pratique de l'évaluation formative apporte pourtant de nombreux bénéfices.

⁶ ABERNOT, Y. (1988). *Les méthodes d'évaluation scolaire*, Paris: Dunot. P. 103

⁷ DE VECCHI, G. (2011). *Évaluer sans dévaluer*. Paris: Hachette. P.45

b. Les bénéfices liés à la pratique de l'évaluation formative

L'évaluation sommative est la plus répandue au sein de notre système éducatif. DE VECCHI (2011)⁸ va même jusqu'à considérer qu' « elle fait partie des traditions, au point d'exister seule en occultant toute forme d'évaluation ».

De nombreuses études présentées ci-dessous ont pourtant mis en avant les bénéfices de l'évaluation formative.

Le lancinant débat relatif à la suppression des notes à l'école, ne date pas d'aujourd'hui. AYLWIN (1995) propose déjà « d'éliminer l'évaluation sommative en cours de trimestre et la réserver pour la fin, pour l'évaluation de la somme des apprentissages, puisque l'évaluation faite pendant la formation ne devrait être, à notre point de vue, que du type formatif » (p. 24)⁹

Le principal intérêt de l'évaluation formative est qu'elle permet à l'élève de se focaliser sur la pertinence de son action. Libéré de la pression de la note, l'élève peut se concentrer sur les progrès à réaliser grâce à la remédiation inhérente à toute action d'évaluation formative.

Elle permet, selon GALIANA¹⁰ :

- de juger de la validité du dispositif pédagogique mis en place par l'enseignant ;
- de juger des difficultés réellement rencontrées par les élèves lors de l'apprentissage et donc de donner à l'enseignant la capacité de les aider à les surmonter ;
- d'assurer auprès des élèves un soutien psychologique en encourageant ceux-ci à persévérer malgré les difficultés, en soulignant les progrès accomplis, en montrant les voies de progression possibles.

AYLWIN a proposé un cadre d'utilisation en insistant sur la nécessité d'effectuer de fréquentes évaluations formatives afin d'assurer un apprentissage adéquat et bien maîtrisé. De plus, il propose « que chaque évaluation formative soit brève, qu'elle n'entraîne aucune tâche de correction pour le professeur et qu'elle permette à chaque élève de corriger, s'il y a lieu, sa compréhension des concepts... » (p. 28)

⁸ DE VECCHI, G. (2011). *Evaluer sans dévaluer*. Paris: Hachette. P.45

⁹ AYLWIN, U. (1995). Apologie de l'évaluation formative. *Pédagogie collégiale*, Vol. 8, n°3, Mars 1995

¹⁰ GALIANA, D. (2005). *Mémento de l'évaluation*, Dijon: Educagri éditions. P.21.

Les résultats liés au remplacement de l'évaluation sommative au profit de l'évaluation formative mis en avant par AYLWIN en s'appuyant notamment sur les travaux de LAMARCHE (1994)¹¹ sont :

- une forte augmentation de la motivation des élèves,
- une amélioration de la qualité des apprentissages,
- une modification de la perception par les élèves du rôle du professeur qui cesse d'être vu comme un contrôleur.

BLACK et WILLIAM (1998) confirment ces résultats en concluant que l'évaluation formative est très efficace pour relever les résultats des élèves et améliorer l'apprentissage.¹²

L'étude de l'OCDE¹³ relative à l'évaluation formative met également en avant le fait que « les enseignants ont constaté que l'évaluation formative les aidait en réalité à gagner du temps en leur permettant d'axer leurs efforts sur les besoins des élèves les plus faibles ».

Il est malgré tout important de noter que REY (2014) tempère ce constat en mettant en avant le fait qu'il est « difficile d'isoler dans les processus éducatifs des pratiques d'enseignements de nature à en déduire en toute rigueur une causalité entre telle façon de faire et tel progrès de l'apprentissage chez les élèves ». (p. 24)¹⁴

Malgré les bienfaits de l'évaluation formative mis en évidence au sein des études citées précédemment, il existe des obstacles au développement de celle-ci.

¹¹ LAMARCHE, C. (1994). *Gérer l'éternel triangle-Elèves, professeurs, école*. Laval: Beauchemin.

¹² BLACK P. & WILLIAM D., "Assessment and Classroom Learning", 1998.

¹³ OCDE/CERI. (2008). *Evaluer l'apprentissage : L'évaluation formative*. <http://www.oecd.org/fr/sites/learninginthe21stcenturyresearchinnovationandpolicyapprendreauxxxiesieclerechercheinnovationetpolitiques/40604126.pdf> (consulté le 15/02/2015)

¹⁴ REY, O & FEYFANT, A. (2014). *Evaluer pour (mieux) faire apprendre. Dossier de veille de l'IFE*, n°94, Septembre 2014. <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/94-septembre-2014.pdf> (consulté le 08/02/2105)

c. Les obstacles au développement de l'évaluation formative

Une étude du CERI¹⁵ (Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement) pour l'OCDE montre que « la tension entre évaluations formatives en classe et évaluations sommatives nationales¹⁶ est un obstacle à la diffusion de l'évaluation formative. Les enseignants ont l'impression que ces examens sommatifs se concilient mal avec l'utilisation de l'évaluation formative ».

Les enseignants mettent également en avant un autre obstacle : ils estiment qu'il est complexe d'utiliser l'évaluation formative au sein de classes nombreuses surtout au vu de l'ampleur des programmes à traiter.¹⁷

HOWE¹⁸ (1991) cite les travaux de MOGENIER et PARISOT¹⁹ sur les réticences des professeurs à l'égard de l'évaluation formative.

Pour ces derniers, les réticences sont issues de la perte de temps liée à la pratique de l'évaluation formative, de la charge de travail liée aux corrections et du fait que les élèves ne prennent au sérieux que ce qui est noté.

Il est en effet pas rare, aujourd'hui encore, d'entendre des enseignants se plaindre voire s'exaspérer de l'incapacité des élèves à s'investir dans une activité non notée. Les élèves, peut être encore plus que leurs enseignants, semblent être dans la culture de l'évaluation sommative.

Nous pouvons nous appuyer sur les propos de VECCHI²⁰ afin d'illustrer ce constat : « Pour l'élève, la finalité de l'école devrait être d'apprendre. En fait, pour lui, il s'agit surtout d'obtenir des notes correctes. »

L'évaluation notée fait pourtant l'objet de nombreux reproches.

¹⁵ OCDE/CERI, *Évaluer l'apprentissage : L'évaluation formative*, 2008. P. 3.

¹⁶ Exemple : Baccalauréat pour le système éducatif Français.

¹⁷ OCDE/CERI. (2005). *L'évaluation formative, pour un meilleur apprentissage dans les classes secondaires*. Paris: OCDE/CERI.

¹⁸ HOWE, R. (1991). Formules pédagogiques et évaluation formative : une combinaison gagnante, *Pédagogie collégiale*, Vol. 4, n°4, mai 1991, p. 8-13.

¹⁹ MOGENIER, J.-P. & PARISOT, J.-C. (1983). *Évaluation formative et formation des enseignants*, Namur: Facultés Notre -Dame de la Paix.

²⁰ DE VECCHI, G. (2011). *Évaluer sans dévaluer*. Paris: Hachette. P.7

d. Les reproches envers l'évaluation notée :

L'évaluation notée n'est qu'un aspect de l'évaluation. Il est utile de rappeler à ce stade de l'étude que si l'évaluation sommative est le plus souvent notée, et l'évaluation formative non notée²¹, il est par exception possible que l'évaluation formative le soit, et inversement, que l'évaluation sommative ne le soit pas.

L'évaluation par la notation suscite de nombreuses critiques, issues en partie de la docimologie, science relative à l'attribution des notes. Cette science démontre qu'il existe des biais d'évaluation qui influencent les notations à l'insu des correcteurs. Le biais lié à l'ordre de correction des copies²², les écarts de notation d'un professeur à l'autre ou encore l'effet source qui met en avant le fait que les enseignants ont tendance à être influencés par les résultats aux évaluations précédentes.

Un des apports, souvent cité, issu de la docimologie a été proposé par ANTIBI (2003). Selon lui, les enseignants, sous la pression de la société, s'arrangent pour mettre un certain pourcentage de mauvaises notes, c'est ce qu'ANTIBI appelle c'est « La constance macabre »²³.

Suivant un autre axe d'analyse, AYLWIN²⁴ considère que la multiplication des évaluations sommatives²⁵ a un effet néfaste sur la motivation des élèves : « plus on multiplie l'occasion d'attribuer des notes, plus diminue l'intérêt des élèves pour la matière elle-même » (p. 29)

REY et FEYFANT (2014) mettent également en avant le fait « qu'une évaluation ratée peut rapidement générer une blessure affective, car l'évaluation de la personne est souvent, à tort ou à raison, perçue derrière l'évaluation du travail scolaire » (p. 8)²⁶.

²¹ Voir partie 1) a)

²² BOUNIOL, J-J, (1965). « Les divergences de notation tenant aux effets d'ordre de la correction », *Cahiers de psychologie*, n°8.

²³ ANTIBI, A. (2003). *La constance macabre*, Toulouse: édition Math'Adore.

²⁴ AYLWIN, U. (1995). Apologie de l'évaluation formative. *Pédagogie collégiale*, Vol. 8, n°3, Mars 1995.

[http://www.cvm.qc.ca/aqpc/Auteurs/Aylwin,%20Ulric/Aylwin,%20Ulric%20\(08,3\).pdf](http://www.cvm.qc.ca/aqpc/Auteurs/Aylwin,%20Ulric/Aylwin,%20Ulric%20(08,3).pdf)
(consulté le 08/02/2015)

²⁵ Rappelons que pour ALWIN, l'évaluation sommative est toujours notée (voir 1) a)

L'évaluation formative non notée, par le simple fait qu'elle s'extirpe du spectre de la notation, permet d'éviter ces écueils. Les recherches relatives à l'évaluation mettent en avant les bénéfices liés à la pratique de l'évaluation formative, qu'en est-il concernant l'apport des TICE ?

2. Les recherches relatives à l'apport des TICE

Depuis l'apparition des outils numériques, de nombreuses études ont porté sur la relation TICE-enseignement. Certaines se sont même penchées sur l'impact des TICE sur le processus d'évaluation.

a. L'apport des TICE dans l'enseignement

Il n'est pas chose aisée d'essayer de cerner l'apport des TICE. POYET²⁷, dans un article pour le dossier d'actualité de la veille scientifique et technologique, dresse un état des lieux de l'impact des TICE sur l'enseignement et l'apprentissage des élèves.

POYET met en avant le fait que « la plupart des études évoque des impacts positifs mais aussi négatifs de l'utilisation des TIC par les élèves sur leurs résultats. En positif, sont mentionnées l'amélioration de la motivation et de l'attention ainsi que la continuité entre le temps d'apprentissage dans et hors de la classe. Parmi les effets négatifs, est évoquée « l'influence plus générale d'une utilisation intensive des TIC sur les capacités cognitives et langagières des élèves » (p.4)

KARSENTI (2005) confirme qu'il est difficile d'établir un lien de causalité entre TICE et réussite des élèves : « Ainsi, même si un nombre important d'études, tant européennes que nord-américaines, montrent que les TIC favorisent de meilleurs enseignements et apprentissages, une vaste littérature souligne qu'il n'existe pas de différences significatives sur le plan de l'apprentissage ».

²⁶ REY, O & FEYFANT, A. (2014). Evaluer pour (mieux) faire apprendre. *Dossier de veille de l'IFE*, n°94, Septembre 2014. <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/94-septembre-2014.pdf> (consulté le 08/02/2105)

²⁷ POYET, F. (2009). Impact des TICE dans l'enseignement : une alternative pour l'individualisation ?, *Dossier d'actualité de la veille scientifique et technologique*, n°41, janvier 2009. <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/41-janvier-2009.pdf> (consulté le 09/02/2015)

Malgré le fait qu'il existe des résultats contradictoires qui rendent difficile l'identification des inconvénients et des avantages liés à l'utilisation des TICE, PELGRUM et LAW²⁸ font ressortir de l'utilisation des TICE une amélioration :

- de la motivation, du plaisir d'apprendre
- de l'estime de soi ;
- des compétences dans le domaine des TIC ;
- des aptitudes au travail en collaboration ;
- des connaissances dans chaque discipline ;
- des aptitudes à traiter des données ;
- des compétences métacognitives.

b. L'apport des TICE dans le processus d'évaluation

Si le principal apport des TICE est son effet positif sur la motivation des élèves, qu'en est-il de l'apport des TICE dans le processus d'évaluation?

Le principal apport mis en avant par FOURGOUS (2012) est le fait qu' « en automatisant l'auto-évaluation, les TICE facilitent la mise en place de l'évaluation formative. »

Les enseignants sont dans leur grande majorité en accord avec ce constat²⁹ :

- 89% des enseignants estiment que les TICE facilitent l'évaluation et le suivi des élèves,
- 75% pensent qu'elles peuvent aider les élèves à s'auto-évaluer.

L'automatisation permise par les TICE facilite la mise en place d'une démarche d'auto-évaluation, mode d'évaluation favorisant l'implication des élèves dans la démarche d'apprentissage et le développement de la confiance en soi.

²⁸ PELGRUM. W & LAW. N, (2004). *Les TIC et l'éducation dans le monde : Tendances, enjeux et perspectives*. Paris: Unesco.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001362/136281f.pdf> (consulté le 13/02/2015)

²⁹ Mission parlementaire FOURGOUS (2012) citant une étude réalisée par Ipsos Média CT à la demande de la demande du café pédagogique. Etude sur les TICE et les enseignants (IPSOS, mai 2011)

Cette automatisation de l'évaluation grâce aux TICE permet un gain de temps pour l'enseignant « ils déchargent l'enseignant d'une partie de ses tâches, temps qui peut être réinvesti dans l'évaluation des compétences complexes demandant du temps »³⁰ (FOURGOUS, 2012, p.138).

Ce gain de temps peut s'avérer considérable en volume, quand on sait que les enseignants du secondaire consacrent 18 à 20% de leur temps hebdomadaire à l'évaluation³¹, et peut permettre de faciliter la mise en place de l'évaluation formative, qui est l'évaluation la plus adaptée à la mise en place d'une pédagogie différenciée³², pédagogie adaptée à la diversité des élèves.

De fait, et comme le soulignent REY et FEYFANT (2014)³³, « beaucoup d'attentes sont placées dans le développement des technologies numériques comme facteur d'amélioration des procédures d'évaluations. » (p.32)

Ces derniers recensent les bénéfices de l'intégration TICE au sein du processus d'évaluation (p.33):

- permettre un retour immédiat vers l'apprenant pour infléchir précocement l'apprentissage ;
- faciliter un apprentissage autorégulé et personnalisable ;
- aider à un apprentissage collaboratif ;
- fournir des situations d'évaluation plus authentiques ;
- diversifier les données évaluables ;
- fournir des réponses plus flexibles et appropriées ;
- rendre les corrections plus efficaces et réduire la charge de travail des enseignants ;
- rendre l'expérience d'évaluation plus riche et plus intéressante pour les élèves,

³⁰ FOURGOUS (2012). Mission parlementaire « apprendre autrement à l'ère du numérique ». http://www.missionfourgous-tice.fr/missionfourgous2/IMG/pdf/Rapport_Mission_Fourgous_2_V2.pdf (consulté le 13/02/2015)

³¹ DE VECCHI, G. (2011). *Evaluer sans dévaluer*. Paris: Hachette.

³² OCDE/CERI. (2008). *Evaluer l'apprentissage : L'évaluation formative*. <http://www.oecd.org/fr/sites/learninginthe21stcenturyresearchinnovationandpolicyapprendreauxxxiesieclerechercheinnovationetpolitiques/40604126.pdf> (consulté le 15/02/2015) P. 2.

³³ REY, O & FEYFANT, A. (2014). *Evaluer pour (mieux) faire apprendre. Dossier de veille de l'IFE*, n°94, Septembre 2014. <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/94-septembre-2014.pdf> (consulté le 08/02/2105)

- améliorer les performances des élèves, notamment grâce à un meilleur engagement dans les activités ;
- articuler mieux les dimensions formatives et sommatives des évaluations ;
- améliorer la validité et la fiabilité.

Les auteurs mettent également en avant l'apport des « dispositifs permettant une adaptation des questions en fonction des réponses précédemment formulées » (p.32) au détriment des QCM auxquels ils accordent une plus-value « modeste ».

En résumé, les TICE:

- facilitent la mise en place d'une démarche d'auto-évaluation;
- facilitent la mise en place de l'évaluation formative;
- peuvent être le point de départ de la mise en place d'une pédagogie différenciée.

II. Expérimentation de l'utilisation du service « formulaire » de l'Environnement Numérique de Travail en tant qu'outil d'évaluation formative

L'état de l'art de la recherche a mis en évidence deux hypothèses: les TICE facilitent la mise en place de l'évaluation formative qui apporte de nombreux bénéfices. Afin d'infirmes ou de confirmer ces hypothèses, Le service formulaire de l'environnement numérique de travail a été utilisé afin de mettre en place des évaluations formatives hebdomadaires portant sur le chapitre 7 du programme de première en droit, relatif aux droits de la personne.

1. Présentation générale de l'Environnement Numérique de Travail

« Un espace numérique de travail est un ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé, et mis à la disposition de la communauté éducative par l'établissement scolaire » (eduscol.education.fr).

C'est le système d'information de l'établissement, il offre un accès dédié aux outils et contenus dont a besoin chaque usager (élève, enseignant, parent, personnel administratif).

Il propose des services de gestion (cahier de texte, consultation et gestion des notes et absences, réservation de ressources) mais aussi des services de communication et de collaboration (messagerie électronique, forum de discussion, blogs, formulaire). (Voir annexe n°1)

Les enseignants sont encouragés à utiliser cet outil institutionnel. C'est donc le service « formulaire », intégré à l'ENT, qui va être utilisé afin d'intégrer une évaluation formative à ma pratique pédagogique.

2. Présentation du service formulaire de l'ENT

Le service formulaire permet de créer des questionnaires. Ce dernier peut être public quand il est accessible à tous les utilisateurs, authentifié lorsque l'utilisateur doit s'authentifier à l'ENT afin de répondre au formulaire ou anonymisé lorsque les utilisateurs sont obligés de s'authentifier à l'ENT mais que les réponses ne feront pas apparaître le nom des répondants.

Il est possible d'insérer aux questionnaires du texte, mais également des extraits audio ou vidéo. Le service contient également les fonctionnalités classiques afin de modifier la forme des questions et des réponses (réponse unique, réponse multiple, zone de texte).

L'atout principal du service formulaire concerne la diffusion du questionnaire, c'est à dire le fait de le rendre accessible et visible. Il est possible de le diffuser dans le cahier de texte de l'ENT, mais également dans un article du blog consacré à la matière, ou dans un message envoyé via la messagerie de l'ENT.

Un tutoriel complet est disponible en ligne afin d'appréhender les principales fonctions de l'application formulaire³⁴.

³⁴ http://pedagogie.ac-toulouse.fr/languesvivantes/IMG/pdf/Utiliser_les_formulaires_de_l_ENT.pdf

3. Création de l'évaluation formative

a. Réalisation et diffusion du formulaire

Lors de cette expérimentation, le formulaire utilisé sera un formulaire authentifié afin que le nom des répondants apparaisse au sein des réponses, et ce afin de pouvoir mettre en place une action de remédiation inhérente à toute pratique d'évaluation formative.

Le service permet de choisir une option permettant aux répondants de soumettre plusieurs réponses qui seront conservées. Cette option sera privilégiée car elle semble être un bon outil afin d'aider les élèves à « apprendre à apprendre ».

Concernant la diffusion, et pour une meilleure visibilité, j'ai décidé de diffuser le formulaire à la fois via le cahier de texte de l'ENT et le blog de la classe, conservant le canal qu'est la messagerie de l'ENT afin d'envoyer un message de rappel aux retardataires.

Il est possible de créer un formulaire assez rapidement sur l'ENT. Une fois le formulaire créé et diffusé, il est alors possible pour les élèves de soumettre leurs réponses. (Voir annexe n°2)

b. Accès aux réponses

Cette évaluation formative en cours d'apprentissage selon la typologie de CARDINET, doit permettre d'identifier les acquis et les difficultés des élèves afin d'y apporter une éventuelle remédiation.

Elle doit également permettre de juger de la validité du dispositif pédagogique mis en place par l'enseignant, être brève, n'entraîner aucune tâche de correction pour le professeur et permettre à chaque élève de corriger, s'il y a lieu, sa compréhension des concepts.

Une fois le formulaire créé et diffusé, l'enseignant peut suivre les réponses de ses élèves et préparer une éventuelle remédiation. Pour chaque formulaire diffusé, le professeur a accès à une synthèse des réponses. (Voir annexe n°3)

Cette synthèse permet de juger rapidement de la validité du dispositif pédagogique mis en place. Dans le cas présenté en annexe, les élèves semblent maîtriser la notion de droit

patrimonial, et droit extrapatrimonial, trois élèves n'ont cependant pas compris la différence entre droit objectif et droit subjectif.

L'onglet réponse permet d'obtenir le détail des réponses et identifier les élèves avec lesquels un travail de remédiation devra être mis en place. (Voir annexe n°4)

Les réponses complètes de tous les répondants sont disponibles pour le professeur sur l'ENT et peuvent également être exportées au format .csv, afin d'être conservées sur le poste personnel de l'enseignant.

c. Regard critique sur l'expérience: choix et contraintes

Au vu des contraintes temporelles liées à la rédaction de ce mémoire, cette expérience a été réalisée durant une séquence de 4 séances, la dernière étant consacrée à l'évaluation sommative de fin de chapitre. Les élèves ont donc été invités à répondre à trois évaluations formatives, entre chaque séance.

La principale force de l'application formulaire de l'ENT est de proposer un mode authentifié, qui permet à l'enseignant d'accéder à des réponses nominatives et d'apporter une continuité entre le travail dans et hors de la classe.

L'utilisation de cet outil institutionnel est encouragée mais comporte également des contraintes. La principale est qu'il ne propose pas d'option permettant aux élèves de prendre connaissance des réponses attendues au questionnaire, et ce immédiatement après avoir soumis leurs réponses. On peut également mettre en avant le fait que certains sites en ligne proposent de réaliser des questionnaires de ce type en apportant une réelle plus-value en matière de mise en forme³⁵.

Une erreur relève de mon fait en ce qui concerne la formulation des questions. En n'insérant pas une proposition « je ne sais pas » et du fait du caractère obligatoire de chaque question,

³⁵ <http://learningapps.org>

j'ai créé un biais en obligeant les élèves ne sachant pas à répondre au hasard. Ceci a pu fausser les données récoltées.

Quel a été l'impact de l'introduction d'une évaluation formative hebdomadaire par l'intermédiaire du service formulaire de l'ENT ?

III. Le point de vue de l'enseignant

Si l'introduction d'une telle pratique se heurte à une contrainte temporelle, elle apporte néanmoins des bénéfices pédagogiques certains à l'enseignant qui saura dépasser cette contrainte.

1. La contrainte temporelle

Créer ces questionnaires nécessite d'y consacrer du temps. Outre le fait que les objectifs pédagogiques doivent avoir été préalablement et clairement définis afin de construire des évaluations permettant à l'élève et à l'enseignant de se positionner par rapport à ces derniers, la création d'un questionnaire prend en moyenne une vingtaine de minutes pour l'enseignant, ce qui représente un temps certain si l'on souhaite respecter le cadre d'utilisation proposé par AYLWIN qui insiste sur la nécessité d'effectuer de fréquentes évaluations formatives afin d'assurer un apprentissage adéquat et bien maîtrisé.

Cependant, au niveau temporel, l'apport des TICE dans le processus d'évaluation formative concerne le processus de correction. Conformément aux recommandations d'AYLWIN, ces évaluations formatives pratiquées à partir de l'application formulaire de l'ENT n'entraînent aucune tâche de correction pour le professeur.

La synthèse des réponses permet à l'enseignant de visualiser rapidement du niveau de compréhension des élèves et donc de la validité du dispositif pédagogique mis en place tout en mettant clairement en évidence les difficultés rencontrées par les élèves. Les réponses complètes des élèves nécessitent d'y consacrer un temps de traitement afin de repérer les élèves rencontrant des difficultés et d'organiser une action de remédiation inhérente à toute pratique d'évaluation formative.

Il est à noter que l'application formulaire de l'ENT ne permet pas aux élèves d'avoir accès instantanément aux bonnes réponses. Cette contrainte technique a une conséquence temporelle. A chaque début de cours, l'enseignant se doit de consacrer un temps afin de revenir sur le questionnaire proposé aux élèves entre les deux séances et permettre à chaque élève de corriger, s'il y a lieu, sa compréhension des concepts.

Je pense à titre personnel qu'il serait bénéfique que l'application formulaire contienne une option permettant aux élèves de prendre connaissance des réponses attendues au questionnaire, et ce immédiatement après avoir soumis leurs réponses. Cela permettrait de ne pas laisser dans l'expectative des élèves qui ne feront pas forcément tous faire l'effort d'aller chercher l'information et de ne pas avoir à consacrer un temps à revenir sur le questionnaire précédent à chaque début de séance.

Intégrer une évaluation formative pratiquée par les TICE ajoute une contrainte temporelle, mais pour quel apport pédagogique?

2. L'apport pédagogique

Ce type d'évaluation formative pratiquée par l'intermédiaire des TICE permet de juger de la validité du dispositif pédagogique et de faciliter la mise en place d'une action de remédiation.

a. Juger de la validité du dispositif pédagogique

Le principal apport de la mise en place ce type d'évaluation repose sur le fait qu'il permet à l'enseignant de juger rapidement de la validité du dispositif pédagogique mis en place. Il permet de répondre à la question: mes élèves ont-ils compris?

Il est parfois difficile de cerner, certainement encore plus pour un néo-enseignant, du degré de compréhension des élèves lors d'une séance de cours.

Généralement, l'enseignant utilise l'évaluation formative orale en questionnant ses élèves ou circule dans les rangs lors de la réalisation d'un exercice afin de juger de la validité du dispositif pédagogique mis en place, mais cette méthode permet de n'avoir qu'une vision partielle de l'état de compréhension des concepts et n'est pas exempte de biais.

Ce sont souvent les mêmes élèves qui répondent aux questions et certains d'entre eux préfèrent masquer leurs incompréhensions ou difficultés.

La synthèse des réponses des élèves permet de savoir ce que les élèves ont acquis, ce qu'ils n'ont pas compris mais également qui sont les élèves les plus en difficulté sur les notions abordées lors de la séance. La force de cet outil réside dans le fait qu'il permet à l'enseignant de recueillir des données précises et exploitables.

b. Permettre la mise en place d'une remédiation

L'évaluation formative pratiquée par les TICE permet donc à l'enseignant de juger de la validité du dispositif pédagogique mis en place en recueillant des données précises et exploitables.

Le traitement de ces données peut alors permettre à l'enseignant de « Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en prenant en compte la diversité des élèves », compétence attendue par chaque professeur et inscrite au sein du référentiel des compétences des professeurs et personnels d'éducation.

Cela prend la forme d'une remédiation, inhérente à toute pratique d'évaluation formative, qui peut être:

- orale avec une explication plus détaillée auprès des élèves ayant rencontrés des difficultés;
- écrite, sous forme d'exercice supplémentaires afin d'accompagner les élèves vers une meilleure compréhension des concepts.

En intégrant ce type d'évaluation de manière régulière, et ce tout au long de l'année scolaire, il serait alors envisageable de créer des séances de travaux dirigés, avec exercice différenciés suivant les difficultés rencontrées.

En droit par exemple, la lecture d'arrêt pose de multiples difficultés de compréhension et pourrait faire l'objet d'un suivi particulier.

Si l'introduction d'une telle pratique nécessite d'y consacrer un temps certain, je trouve que cela reste positif de par les apports qu'elle permet tant dans la mise en place d'une pédagogie différenciée que pour juger de la validité du dispositif pédagogique pratiqué.

Les élèves ont-ils également un ressenti positif vis à vis de cette pratique ?

IV. Le point de vue des élèves :

1. Le questionnaire

Pour recueillir le point de vue des élèves, ces derniers ont été invités à répondre à un questionnaire intitulé « votre avis sur les questionnaires » en suivant la procédure désormais habituelle. Le questionnaire créé à partir de l'application formulaire de l'ENT était disponible sur le blog de la classe.

Contrairement aux questionnaires habituels, les élèves ont répondu à ce questionnaire en mode anonymisé et non authentifié afin de prévenir d'éventuels biais. Il leur a été précisé que ce mode anonymisé avait été préféré afin de pouvoir recueillir leur réel ressenti sur ces questionnaires.

Du fait de ce choix, les élèves n'étaient pas contraints de répondre au questionnaire. Vingt trois des trente élèves de la classe ont cependant pris le temps de répondre à ce dernier.

Voici les questions posées aux élèves :

- Préféreriez vous répondre à ces questionnaires sur format papier ?
- Pensez vous que les questionnaires vous aident à vous améliorer ?
- Seriez vous favorable à un questionnaire après chaque séance de cours ?
- Ces questionnaires vous aident-ils à vous auto-évaluer ? Pourquoi ?
- Préféreriez vous avoir accès immédiatement aux réponses ? Pourquoi ?
- Avez vous des remarques particulières à formuler ?

2. Les élèves émettent un avis positif

a. Ils pensent que les questionnaires les aident à s'améliorer et à s'auto-évaluer

Les élèves sont unanimes sur ce point : 65,2 % des répondants estiment que les questionnaires les aident « beaucoup » à s'améliorer, 30,4% pensent que cela les aident « un peu » à s'améliorer alors qu'un seul élève nuance ce constat en trouvant que cela ne l'aide « pas vraiment » à s'améliorer.

Suivant cette même tendance, ils sont 95,7%³⁶ à penser que ces questionnaires aident à l'auto-évaluation. Ils sont nombreux à émettre le fait que ces questionnaires permettent de tester leurs connaissances : cela « permet de voir si j'ai compris le cours ou pas », « aide à savoir ce que je ne sais pas », « permet de vérifier nos connaissances », « je peux voir ce que j'ai acquis ou non » .

Certains vont même plus loin dans la démarche en considérant l'outil comme un support permettant d'orienter leurs révisions : « je vois les points essentiels à retenir du cours et lorsque je vois que je n'arrive pas à répondre à une question je sais qu'il faut revoir cette notion absolument », « cela nous incite à relire notre cours quand on a pas compris », « cela permet de voir sur quels points nous sommes le moins à l'aise et donc quels points a t-on le plus besoin de réviser ».

En outre, les élèves ne montrent pas d'aversion à l'utilisation des TICE. 82,6%³⁷ affirment ne pas préférer répondre à ces questionnaires sur format papier malgré les contraintes inhérentes à l'utilisation de ces outils. (Démarrage du poste, authentification)

³⁶ 52,5 % pensent que les questionnaires les aident « un peu » à s'auto-évaluer, 43,5% pensent que les questionnaires les aident « beaucoup » à s'auto-évaluer.

³⁷ 47,8% ne préfèrent « pas du tout » répondre sur format papier, 34,8% ne préfèrent « pas vraiment » répondre sur format papier.

b. Ils sont favorables à l'introduction de ce type d'évaluation formative après chaque séance de cours

Une majorité des élèves estiment que ces évaluations formatives les aident à s'améliorer et à s'auto-évaluer. Il est logique qu'ils soient majoritairement favorables à l'introduction d'un questionnaire après chaque séance de cours, et ce, malgré la contrainte inhérente à cette introduction.

Ils sont 73,9% à se prononcer « beaucoup pour » l'introduction de ces questionnaires après chaque séance de cours, 13% se prononcent « un peu pour » alors que les derniers 13% se prononcent « pas vraiment pour ».

Au sein de l'espace d'expression libre, certaines de leurs remarques confirment cette volonté : « ces questionnaires sont très utiles, j'espère que vous continuerez à nous en donner », « ces questionnaires aident beaucoup à apprendre et à comprendre », « j'apprécie beaucoup le concept du questionnaire, dommage que l'on en ait pas fait en début de l'année ».

3. Les reproches exprimés par les élèves

Les élèves n'ont exprimé que très peu de reproches envers ce type d'évaluation formative. L'élève ayant un ressenti plutôt négatif n'a pas souhaité développer son argumentation au sein de la question libre. Cependant, lors d'une question libre située avant la partie consacrée à ce sujet, un élève a émis une remarque intéressante : « Quand on a validé le questionnaire vous devriez nous dire combien nous avons eu de fautes pour savoir où nous nous situons, et comme cela nous pourrions refaire le questionnaire ».

J'avais abordé cette problématique lors du développement de mon point de vue³⁸, et une question a été posée pour connaître l'avis des élèves sur ce point : Préféreriez vous avoir accès immédiatement aux réponses ?

³⁸ Voir IV-1

La contrainte technique inhérente à l'utilisation de cet outil est qu'il n'est pas possible pour l'élève de savoir si il a répondu correctement aux questions posées. 43,5% des élèves préféreraient « beaucoup » avoir accès immédiatement aux réponses alors que 30,4% préféreraient « un peu » avoir immédiatement accès à ces dernières. Les opinions des élèves et de l'enseignant se rejoignent sur cette considération technique, les élèves justifient leur point de vue en évoquant le fait que « cela permettrait de vérifier si leurs réponses sont bonnes », « l'on pourrait alors voir directement et apprendre ce que l'on ne sait pas », « cela permettrait de prévoir des questions à poser pour le cours prochain ». Ils sont nombreux à penser que cela leur permettrait de « comprendre directement ou sont (leurs) erreurs ».

Contrairement à ma pensée initiale, au sein de laquelle cette possibilité technique permettrait d'économiser le temps de correction en début de cours, plusieurs élèves soulignent le fait qu'il est important de conserver ce temps : « je pense que c'est mieux de faire la correction complète avec vous pour qu'on puisse vous poser des questions si nécessaire. », « si on avait directement accès aux réponses, on les regarderait sans vraiment les enregistrer. C'est beaucoup mieux d'arriver en cours et de faire le point avec vous sur les réponses fausses. »

Les élèves ont été encouragés à répondre au questionnaire, à se reporter au cours en cas de doute sur une partie du questionnaire puis à proposer une nouvelle réponse. Certains évoquent avec pertinence le fait qu'avec l'introduction de cette possibilité, il deviendrait « inutile si l'on rate de recommencer le questionnaire ».

La solution idéale semble être celle proposée par un élève qui consisterait à indiquer à l'élève seulement son nombre de fautes, afin de l'encourager à revoir les notions, et ainsi lui apprendre à apprendre.

Conclusion

L'évaluation formative apporte de multiples bénéfices, elle permet à l'élève de se focaliser sur la pertinence de son action, et à l'enseignant de juger de la validité du dispositif pédagogique et des difficultés rencontrées par les élèves, lui donnant ainsi la capacité de les surmonter.

Cependant, les enseignants éprouvent des réticences vis à vis de l'évaluation formative, notamment en raison du temps nécessaire à l'introduction de cette pratique, d'autant plus au vu de l'ampleur des programmes à traiter et des classes nombreuses auxquels ils sont confrontés.

En plus d'accroître la motivation des apprenants, les TICE, de par l'automatisation qu'elles engendrent, facilitent la mise en place de l'évaluation formative en permettant un gain de temps pour l'enseignant, par exemple du fait de l'absence de correction, et peuvent ainsi être le point de départ de la mise en place d'une pédagogie différenciée.

L'expérience qui a été menée confirme qu'une évaluation formative par les TICE permet à l'enseignant de juger de la validité du dispositif pédagogique et de mettre en place une remédiation qui peut être différenciée suivant les difficultés rencontrées par les élèves.

Les élèves interrogés pensent que les questionnaires les aident à s'améliorer et à s'auto-évaluer et se prononcent majoritairement favorables à l'introduction de ce type d'évaluation formative après chaque séance de cours. Au vu de ces résultats, l'expérience sera prolongée au sein de cette classe jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Une étude quantitative pourrait être menée afin de savoir si ces évaluations formatives ont un réel impact sur la performance des élèves.

Cette expérience a également montré que l'enseignant pouvait être confronté à des contraintes d'ordre technologique. Dans notre cas, la possibilité d'avoir accès aux réponses ou au nombre de fautes permettrait d'optimiser l'utilisation de ce type d'évaluation, en ne se concentrant pas seulement sur l'acquisition de connaissances, mais en travaillant également la capacité d'apprendre à apprendre.

Les évolutions techniques futures peuvent modifier en profondeur le système éducatif, l'introduction des TICE dans l'évaluation en général, qu'elle soit sommative ou formative pourrait permettre un gain de temps conséquent, temps qui pourrait être réinvesti par l'enseignant dans la mise en place d'une pédagogie différenciée, unique moyen permettant à l'école de remplir son rôle, la réussite de tous.

Bibliographie

- ABERNOT, Y. (1988). *Les méthodes d'évaluation scolaire*, Paris: Dunot.
- ANTIBI, A. (2003). *La constance macabre*, Toulouse: édition Math 'Adore.
- AYLWIN, U. (1995). Apologie de l'évaluation formative. *Pédagogie collégiale*, Vol. 8, n°3, Mars 1995.
[http://www.cvm.qc.ca/aqpc/Auteurs/Aylwin,%20Ulric/Aylwin,%20Ulric%20\(08,3\).pdf](http://www.cvm.qc.ca/aqpc/Auteurs/Aylwin,%20Ulric/Aylwin,%20Ulric%20(08,3).pdf)
(consulté le 08/02/2015)
- BOUNIOL, J-J, (1965). « Les divergences de notation tenant aux effets d'ordre de la correction », *Cahiers de psychologie*, n°8.
- CARDINET, J. (1990). *Pour apprécier le travail des élèves*. Bruxelles: De Boeck université.
- DE VECCHI, G. (2011). *Évaluer sans dévaluer*. Paris: Hachette.
- FOURGOUS (2012). Mission parlementaire « apprendre autrement à l'ère du numérique ». http://www.missionfourgous-tice.fr/missionfourgous2/IMG/pdf/Rapport_Mission_Fourgous_2_V2.pdf (consulté le 13/02/2015)
- GALIANA, D. (2005). *Mémento de l'évaluation*, Dijon: Educagri éditions.
- HOWE, R. (1991). Formules pédagogiques et évaluation formative : une combinaison gagnante, *Pédagogie collégiale*, Vol. 4, n°4, mai 1991, p. 8-13.
- LAMARCHE, C. (1994). *Gérer l'éternel triangle-Élèves, professeurs, école*. Laval: Beauchemin.
- MOGENIER, J.-P. & PARISOT, J.-C. (1983). *Évaluation formative et formation des enseignants*, Namur: Facultés Notre -Dame de la Paix.
- OCDE/CERI. (2008). Évaluer l'apprentissage : L'évaluation formative. <http://www.oecd.org/fr/sites/learninginthe21stcenturyresearchinnovationandpolicyapprendreauxxiesieclerechercheinnovationetpolitiques/40604126.pdf> (consulté le 15/02/2015)
- OCDE/CERI. (2005). *L'évaluation formative, pour un meilleur apprentissage dans les classes secondaires*. Paris: OCDE/CERI.

- PELGRUM, W & LAW, N, (2004). *Les TIC et l'éducation dans le monde : Tendances, enjeux et perspectives*. Paris: Unesco. <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001362/136281f.pdf> (consulté le 13/02/2015)
- POYET, F. (2009). Impact des TICE dans l'enseignement : une alternative pour l'individualisation ?, *Dossier d'actualité de la veille scientifique et technologique*, n°41, janvier 2009. <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/41-janvier-2009.pdf> (consulté le 09/02/2015)
- REY, O & FEYFANT, A. (2014). Évaluer pour (mieux) faire apprendre. *Dossier de veille de l'IFE*, n°94, Septembre 2014. <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/94-septembre-2014.pdf> (consulté le 08/02/2105)
- SCALLON, G. (1988). *L'évaluation formative des apprentissages. Tome I: La réflexion*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Annexes :

Annexe n°1 : L'Environnement Numérique de Travail

ent MIP **Lycée général et technologique Marcelin Berthelot**
TOULOUSE

Vous êtes ici : **Formulaires**

BIENVENUE AU LYCÉE BERTHELOT

le CDI

La Provisoire vous informe	Actualités
Sécurité - Plan Vigipirate MESURE D'ORDRE INTERIEUR	CAMPAGNE DE BOURSES DE LYCEE 2015-2016 DISPOSITIF DE REMISE A NIVEAU - Vacances d'hiver 2015 Portes ouvertes au lycée Berthelot

ZOOM
[Les élèves de Terminale du Programme Dispo à Strasbourg](#)
[Toulouse ou Le blog culturel de la 501](#)

Le lycée

- Actualités
 - La Provisoire vous informe
 - Agenda
- Informations pratiques
- Intendance
 - Restauration
- Identité & Atouts
 - Section Européenne Mathématiques-Anglais
 - Section Européenne Histoire-Géo Espagnol
 - DISPO
 - Un restaurant scolaire étoilé
 - IAA
- Le secondaire
 - Seconde
 - Première
 - Terminale
- Le post-bac
 - BTS AG PME-PMI
 - BTS NRC
 - BTS ASSISTANT de MANAGER
 - Relations avec les entreprises
- La vie du lycée

Annexe n°2 : Exemple de formulaire

CHAPITRE 7 (I)

Répondez au questionnaire sans avoir recours à votre cours. N'oubliez pas de cliquer sur "valider" en fin de page.

Si, à la fin du questionnaire, vous avez le sentiment de ne pas maîtriser les concepts, relisez votre cours et répondez à nouveau au questionnaire.

1. Le droit objectif est (*)

- est constitué par l'ensemble des règles applicables dans un pays à un moment donné
- l'ensemble des prérogatives accordées aux personnes par le droit

2. Les droits subjectifs sont (*)

- l'ensemble des règles applicables dans un pays à un moment donné
- les prérogatives accordées aux personnes par le droit

Les droits subjectifs sont nombreux, et généralement classés en droits patrimoniaux et droits extrapatrimoniaux. Qualifiez les droits exposés ci-dessous:

3. Le droit de grève est un droit (*)

- patrimonial
- extrapatrimonial

4. Le droit de mettre en location sa maison est un droit (*)

- patrimonial
- extrapatrimonial

5. Le droit de vendre sa voiture est un droit (*)

- patrimonial
- extrapatrimonial

6. Le droit à l'autorité parentale est un droit (*)

- patrimonial
- extrapatrimonial

7. Quelles sont, selon vous, les différences entre les droits patrimoniaux et les droits extrapatrimoniaux (*)

Limité à 500 caractères

* : champ obligatoire

Annexe n°3 : Exemple de synthèse des réponses

Synthèse	Réponses	Nombre de réponses : 19	
Page 1			
1. Le droit objectif est			
	Pourcentage de réponse	Nombre de réponses	
est constitué par l'ensemble des règles applicables dans un pays à un moment donné	84,2 %	16	
l'ensemble des prérogatives accordées aux personnes par le droit	15,8 %	3	
2. Les droits subjectifs sont			
	Pourcentage de réponse	Nombre de réponses	
l'ensemble des règles applicables dans un pays à un moment donné	15,8 %	3	
les prérogatives accordées aux personnes par le droit	84,2 %	16	
3. Le droit de grève est un droit			
	Pourcentage de réponse	Nombre de réponses	
patrimonial	0,0 %	0	
extrapatrimonial	100,0 %	19	
4. Le droit de mettre en location sa maison est un droit			
	Pourcentage de réponse	Nombre de réponses	
patrimonial	100,0 %	19	
extrapatrimonial	0,0 %	0	
5. Le droit de vendre sa voiture est un droit			
	Pourcentage de réponse	Nombre de réponses	
patrimonial	100,0 %	19	
extrapatrimonial	0,0 %	0	
6. Le droit à l'autorité parentale est un droit			
	Pourcentage de réponse	Nombre de réponses	
patrimonial	0,0 %	0	
extrapatrimonial	100,0 %	19	

Annexe n°4 : Votre avis sur les questionnaires

VOTRE AVIS SUR LES QUESTIONNAIRES

Le but de ce questionnaire est de recueillir votre point de vue sur les questionnaires mis en place tout au long de ce thème.

Ce questionnaire est anonymisé, merci pour votre participation.

1. Préférez-vous répondre à ces questionnaires sur format papier? (*)

- Pas du tout
- Pas vraiment
- Un peu
- Beaucoup

2. Pensez-vous que les questionnaires vous aident à vous améliorer? (*)

- Pas du tout
- Pas vraiment
- Un peu
- Beaucoup

3. Seriez-vous favorable à un questionnaire après chaque séance de cours? (*)

- Pas du tout pour
- Pas vraiment pour
- Un peu pour
- Beaucoup pour

4. Ces questionnaires vous aident-ils à vous auto-évaluer? (*)

- Pas du tout
- Pas vraiment
- Un peu
- Beaucoup

5. Pourquoi?

Limité à 500 caractères

Ce type de questionnaire ne permet pas de fournir immédiatement les réponses à l'apprenant:

7. Préférez-vous avoir accès immédiatement aux réponses? (*)

- Pas du tout
- Pas vraiment
- Un peu
- Beaucoup

8. Pourquoi? (*)

Limité à 500 caractères

9. Avez-vous des remarques particulières à formuler?

Limité à 500 caractères

Annexe n°5 : Synthèse des réponses « votre avis sur les questionnaires »

1. Préférez-vous répondre à ces questionnaires sur format papier?

	Pourcentage de réponse	Nombre de réponses
Pas du tout	47,8 %	11
Pas vraiment	34,8 %	8
Un peu	17,4 %	4
Beaucoup	0,0 %	0

2. Pensez-vous que les questionnaires vous aident à vous améliorer?

	Pourcentage de réponse	Nombre de réponses
Pas du tout	0,0 %	0
Pas vraiment	4,3 %	1
Un peu	30,4 %	7
Beaucoup	65,2 %	15

3. Seriez-vous favorable à un questionnaire après chaque séance de cours?

	Pourcentage de réponse	Nombre de réponses
Pas du tout pour	0,0 %	0
Pas vraiment pour	13,0 %	3
Un peu pour	13,0 %	3
Beaucoup pour	73,9 %	17

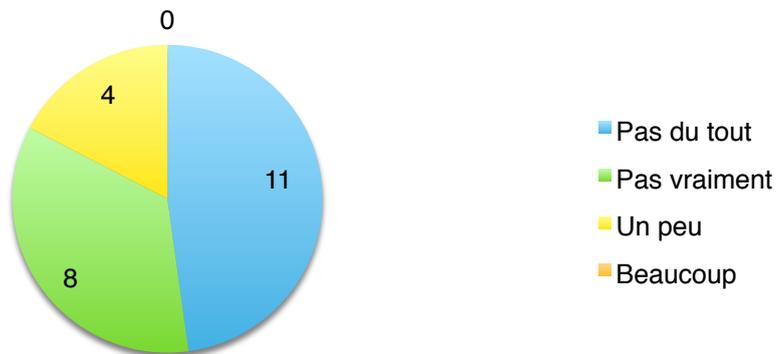
4. Ces questionnaires vous aident-ils à vous auto-évaluer?

	Pourcentage de réponse	Nombre de réponses
Pas du tout	0,0 %	0
Pas vraiment	4,3 %	1
Un peu	52,2 %	12
Beaucoup	43,5 %	10

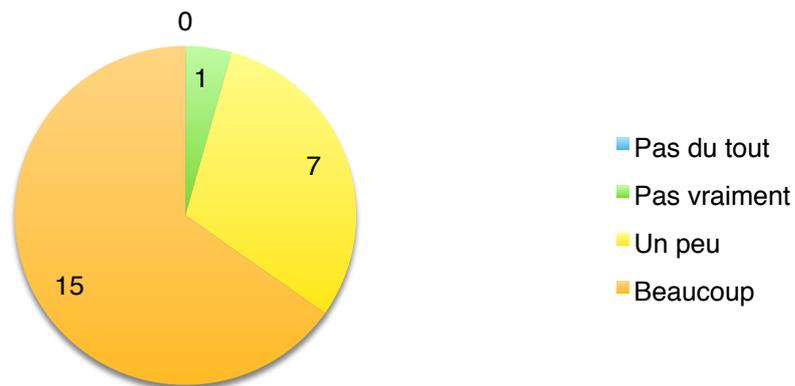
7. Préférez-vous avoir accès immédiatement aux réponses?

	Pourcentage de réponse	Nombre de réponses
Pas du tout	13,0 %	3
Pas vraiment	13,0 %	3
Un peu	30,4 %	7
Beaucoup	43,5 %	10

Préfèreriez vous répondre à ces questionnaires sur format papier?



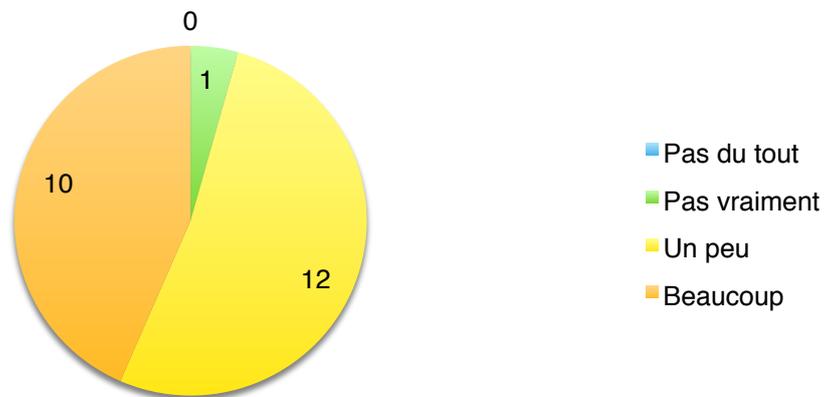
Pensez vous que les questionnaires vous aident à vous améliorer?



Seriez vous favorable à un questionnaire après chaque séance de cours?



Ces questionnaires vous aident-ils à vous auto-évaluer?



Préfèreriez avoir accès immédiatement aux réponses?

